**Contribution de Yannick Bodin et Céline Gillier (Melun)**

Ceci n’est pas un projet de société, ni un programme de gouvernement. Il s’agit simplement de proposer, de manière non hiérarchisée et non exhaustive, quelques thèmes de réflexion et d’action pour la “France d’après “

Repenser les politiques de protection sociale en définissant de façon plus pérenne ce qui relève du contributif avec un financement assis sur les salaires (arrêts maladie/maternité/AT-Maladie pro quote-part de financement de la SS maladie, chômage) du non contributif (maladie-famille financé par l’impôt) et ce qui relève des 2 (retraites, RSA, dépendance…). Cela permettra d’avoir un débat et des choix clairs et éclairés sur les financements de quoi ; à partir de quoi…

     1/ Politique de santé :

           - plan pluriannuel de réforme de l’hôpital public (financements)

           - réorganisation du système de soins (coordination médecine libérale/service public – déserts médicaux)

           - revalorisation des carrières des personnels de santé publique

      2/ Politique en faveur des personnes âgées :

                     - réforme complète de la conception des EHPAD

                     - favoriser les aides à domicile

                     - revalorisation des carrières des personnels

                     -  financement : création ou affectation d’une cotisation sociale spécifique (plutôt un impôt, la portée de la dépendance à un caractère universel et non-contributif)

      3/Politique d’éducation :

                     - revalorisation des carrières de l’enseignement et de l’éducation

                     - repenser la relation parents/enseignants (coéducation)

                     - revoir la carte scolaire pour obliger à la mixité sociale

                     - repenser les notions de cycles d’enseignement, de classes, de calendrier scolaire

                     - revalorisation de l’enseignement professionnel (orientation par choix) : favoriser les formations en alternance – apprentissage.

                     - repenser l’utilisation des outils numériques

                     - favoriser l’action des Associations périscolaires et d’éducation populaire

      4/Politique économique :

                     - reconstituer le tissu industriel du pays en coopération quand cela est possible avec l’échelon européen : relocalisation et création des industries /filières stratégiques (santé – alimentation – énergie -transports ...)

                     - Créer un plan européen massif pour rénover énergétiquement le bâti et développer les énergies renouvelables.

                     - accélération de l’application des mesures de la COP 21

      5/ Politique sociale et du travail :

                     - Annuler les impôts annuels et les charges sociales trimestrielles des entreprises de moins de 250 salariés ne dépendant d’aucun groupe.

 - Aides (avec contreparties) aux entreprises (selon pour relancer la production (dans le respect des règles environnementales) et pour maintenir et créer les emplois

                     - favoriser la Recherche et l’innovation (synergie public/privé)

                     - revalorisation du pouvoir d’achat en limitant le cout du foncier (0% d’augmentation des loyers) et en agissant sur les éléments périphériques (hors augmentation des salaires)

                     - revaloriser les bas salaires pour les métiers à risques (sanitaires – pénibilité)

                     - politique de justice fiscale -augmenter les impôts des plus riches et revoir certaines niches fiscales

                     - rôle du télétravail – maintien du lien social- laisser le champ du travail et de son organisation aux partenaires sociaux.

       6/Politique d’intégration :

      - intégration et réintégration de tous dans la République : suppression du communautarisme

      - supprimer les “ghettos” par un “plan global prioritaire d’urgence” national : urbanisme – services publics

      - politique d’accueil, dite “politique de bienvenue “ (langue – logement – travail – apprentissage de la laïcité ..)

      - lutte contre tous les intégrismes religieux

        7/Politique en faveur des collectivités locales :

                     - poursuivre la déconcentration des services de l’Etat

                     - redéfinir les compétences de chaque collectivité : ressources affectées pour une période définie

                     - revaloriser le rôle et le pouvoir des maires, dans le cadre de l’intercommunalité

        8/Politique européenne :

                     - sauver l’Europe et éviter qu’elle sorte de l’Histoire

 - Accepter les déficits conjoncturels et demander à la BCE de jouer son rôle.

 - A partir du **European Pillar of Social Rights,**redéfinir collectivement**une politique budgétaire des états de l’UE et une fiscalité européenne propre pour financer des grands programmes.**